|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.4/79/Add.1 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  23 avril 2021  Français  Original : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses  
et du Système général harmonisé de classification  
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé  
de classification et d’étiquetage des produits chimiques**

**Quarantième session**

Genève, 5-7 juillet 2021

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

Ordre du jour provisoire de la quarantième session

Additif

Liste des documents et annotations

Note du secrétariat

La quarantième session du Sous-Comité se tiendra sous forme hybride (les représentants pourront y participer en présentiel ou à distance) avec des services d’interprétation. Elle devrait en principe avoir lieu de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures le lundi et le mardi (5 et 6 juillet) et de 10 heures à midi le mercredi (7 juillet). À la date de rédaction du présent document, le nombre de représentants autorisés à participer en présentiel était de 15. Ce nombre pourrait changer en fonction de l’évolution de la pandémie et des mesures mises en place par la Suisse pour endiguer la propagation du virus. Toutes les informations nécessaires sur les modalités de travail de cette session seront communiquées sur le site Web[[1]](#footnote-2) en temps utile.

1. Adoption de l’ordre du jour

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/79 et ST/SG/AC.10/C.4/79/Add.1 | Ordre du jour provisoire de la quarantième session |

Documents de référence (secrétariat)

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/30/Rev.8 | Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGH),  huitième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/1/Rev.21 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type,  vingt et unième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/11/Rev.7 | Manuel d’épreuves et de critères,  septième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/C.4/78 | Rapport du Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques sur sa trente-neuvième session |
| ST/SG/AC.10/C.3/114 et ST/SG/AC.10/C.3/114/Add.1 | Rapport du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses sur sa  cinquante-septième session |
| ST/SG/AC.10/48, ST/SG/AC.10/48/Add.1, ST/SG/AC.10/48/Add.2 et ST/SG/AC.10/48/Add.3 | Rapport du Comité d’experts sur sa neuvième session |

2. Travaux relatifs au Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGH)

a) Travaux du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses (Sous-Comité TMD) sur des questions intéressant   
le Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques   
(Sous-Comité SGH)[[2]](#footnote-3)

Le Sous-Comité sera tenu au courant des résultats des discussions ayant eu lieu au sein du Sous-Comité TMD sur toute question l’intéressant pour ses travaux.

b) Classification simultanée dans les classes de danger physique   
et ordre de prépondérance des dangers

L’expert de l’Allemagne souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-neuvième session (ST/SG/AC.10/78, par. 25).

c) Utilisation de méthodes d’expérimentation non animales   
pour le classement des dangers pour la santé

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2021/4 et document informel INF.3  (Pays-Bas, Royaume-Uni) | Révision du chapitre 3.3 du SGH visant à y intégrer pleinement les méthodes d’expérimentation non animales |
| ST/SG/AC.10/C.4/2021/5 et document informel INF.4  (Pays-Bas, Royaume-Uni) | Amendements de conséquence aux chapitres 1.2 et 3.2 découlant de la révision du chapitre 3.3 du SGH visant à y intégrer pleinement les méthodes d’expérimentation non animales |

d) Classification des sensibilisants cutanés à l’aide des résultats des méthodes d’essai des tests des ganglions lymphatiques locaux (LLNA) conformément à la ligne directrice de l’OCDE 442B

L’expert du Japon souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-neuvième session (ST/SG/AC.10/78, par. 54 a)).

e) Critères de classification de la mutagénicité sur les cellules germinales (sous-catégorie 1B)

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2021/3  (Union européenne) | Mandat et programme de travail du groupe de travail informel des critères de classification de la mutagénicité sur les cellules germinales |

f) Questions pratiques de classification (amendements proposés au SGH)

L’expert des États-Unis d’Amérique souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-neuvième session (ST/SG/AC.10/78, par. 54 b)).

g) Nanomatériaux

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

h) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite   
de la rationalisation des conseils de prudence

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2021/1 (Royaume-Uni) | Modifications des mentions et conseils combinés des sections 1, 2 et 3 de l’annexe 3 |
| ST/SG/AC.10/C.4/2021/2 (Royaume-Uni) | Modifications à apporter aux sections 2 et 3 de l’annexe 3 |

i) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2021/6  (Suède) | Harmonisation du chapitre 2.17 avec le chapitre 2.1 : correction à apporter au SGH Rev.9 |

3. Mise en œuvre du SGH

a) Élaboration éventuelle d’une liste des produits chimiques classés conformément au SGH

Les experts du Canada et des États-Unis d’Amérique souhaiteront sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-neuvième session (ST/SG/AC.10/78, par. 44).

b) Rapports relatifs à l’état de la mise en œuvre

|  |  |
| --- | --- |
| Document informel INF.5 (Afrique du Sud) | Report on the implementation of the GHS in South Africa (rapport sur la mise en œuvre du SGH en Afrique du Sud) |

D’autres experts, observateurs et organisations internationales voudront sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines de travail respectifs.

c) Coopération avec d’autres organes ou organisations internationales

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Autres questions

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

4. Mise au point de directives pour l’application   
des critères du SGH

a) Alignement de l’annexe 9 (sect. A9.7) et de l’annexe 10 sur les critères du chapitre 4.1

Le représentant du Conseil international des mines et des métaux (CIMM) souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente‑neuvième session (ST/SG/AC.10/78, par. 42).

b) Questions pratiques de classification

L’expert des États-Unis d’Amérique souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement de l’élaboration d’exemples concernant l’application des critères du SGH depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-neuvième session (ST/SG/AC.10/78, par. 54 b) et annexe II, point 4 a)).

c) Questions pratiques d’étiquetage

Le représentant du Conseil européen de l’industrie chimique (CEFIC) souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente‑neuvième session (ST/SG/AC.10/78, par. 37).

d) Autres questions

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

5. Renforcement des capacités

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de toutes les activités et de tous les projets de renforcement des capacités entrepris en lien avec le SGH.

6. Questions diverses

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

7. Adoption du rapport

Conformément à l’usage, le Sous-Comité voudra sans doute adopter le rapport de sa quarantième session sur la base d’un projet établi par le secrétariat.

1. <https://unece.org/transport/events/ac10c4-ecosoc-sub-committee-experts-globally-harmonized-system-classification-2>. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les représentants participant aux travaux du Sous-Comité SGH qui ne participent pas habituellement aux travaux du Sous-Comité TMD sont invités à participer aux travaux du Sous-Comité TMD quand celui-ci examine la question des dangers physiques en qualité de centre de liaison pour le SGH (voir ST/SG/AC.10/C.4/2, par. 43 b)). À sa cinquante-huitième session (28 juin-2 juillet 2021), le Sous‑Comité TDM pourrait examiner des questions intéressant le Sous-Comité SGH. Tous les documents pour la session seront disponibles en ligne à l’adresse : <https://unece.org/transport/events/ac10c3-ecosoc-sub-committee-experts-transport-dangerous-goods-58th-session>. Les représentants au Sous-Comité SGH qui souhaiteraient participer à ces travaux sont invités à s’inscrire à la session du Sous-Comité TMD. [↑](#footnote-ref-3)